

ARRÊTÉ N° ARR_2022_0963_DELEG SIGN_PDS UTAS

Portant délégations de signature au sein de la Direction des Territoires

Annule et remplace l'arrêté n° ARR_2022_0462_DELEG SIGN_PDS_UTAS

Service : SCAP

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article L.3221-3 alinéa 4 qui autorise le Président du Conseil départemental, sous sa surveillance et sa responsabilité, à donner délégation de signature en toute matière,
- VU l'élection par le Conseil départemental en sa réunion du 1^{er} juillet 2021 de Monsieur Clément PERNOT à la présidence du Conseil départemental,
- VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à Madame la Directrice Générale des Services du Département,

CONSIDÉRANT les fonctions exercées par chacun des délégataires mentionnés ci-après,

ARRÊTE

ARTICLE 1 Délégation de signature est donnée, chacun en ce qui le concerne dans l'exercice de ses fonctions et dans les conditions figurant au tableau annexé à :

- **I. Jean-Charles MARTEL**, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle des Solidarités
- **II. Thierry JEANTET**, Directeur des Territoires
- **III.** Adjoint à la Directrice Enfance Famille
- **IV. Sylvie RIVERON**, Directrice Enfance Famille
- **V. Catherine ARBILLAT**, Cheffe du Service Insertion Action Sociale
- **VI.** Responsable UTAS Champagnole Arbois
Mégane MOREY, Responsable UTAS Dole
Véronique BESIA, Adjointe au Responsable UTAS Dole
Xavier SAGET, Responsable UTAS Lons-le-Saunier
Annie MILLET, Responsable UTAS Saint-Claude
- **VII. Olivier LAGRANGE**, Chef de mission ASE, investigation, placement MECS Lons-le-Saunier
Béatrice GENET, Cheffe de mission ASE, investigation, placement MECS Dole
Amélie CORDUANT, Cadre remplaçant

- **VIII.** **Claire LACHAMBRE**, Cheffe de mission ASE 1 Champagnole
Estelle BOURGEOIS-JOBARD, Cheffe de mission ASE 2 Arbois
Stéphanie SOMMET, Cheffe de mission ASE, UTAS Dole
Angélique FAVREL, Adjointe à la Cheffe de mission ASE, UTAS Dole
Frédéric GARCIN, Chef de mission ASE 1, UTAS Lons-le-Saunier
Laurence CROS, Cheffe de mission ASE 2, UTAS Lons-le-Saunier
Charlotte BONALDI, Cheffe de mission ASE 1, UTAS Saint-Claude
Amélie CORDUANT, Cadre remplaçant
- **IX.** **Mélanie VITTOZ**, Cheffe de mission Insertion Action Sociale Champagnole-Arbois
Laurence BEJANNIN, Cheffe de mission Insertion Action Sociale Dole
Stéphanie PERNOT, Cheffe de mission Insertion Action Sociale Lons-le-Saunier
Virginie CHAUTARD, Cheffe de mission Insertion Action Sociale Saint-Claude
Aurélié DELORME, Adjointe à la Cheffe de mission IAS Dole
Amélie CORDUANT, Cadre remplaçant

Les délégations données à titre principal sont mentionnées « 1 » dans le tableau annexé.

Les délégations données à titre subsidiaire sont numérotés « 2 » et suivant dans le tableau annexé.

Les délégations de signature s'exercent dans l'ordre ci-dessus prioritairement au sein du territoire d'action sociale concerné. Dans un second temps, elles seront exercées par les titulaires d'une délégation de signature d'un autre territoire d'action sociale ou du siège du Pôle des Solidarités.

ARTICLE 2 En cas de crise sanitaire ou d'état de catastrophe naturelle dont les répercussions sur l'activité de l'institution nécessitent la continuité des services, les mesures d'exceptions suivantes sont mises en place pour une période limitée, période déterminée par la déclaration des autorités nationales ou locales. Ainsi, pendant ces périodes, en cas d'absence ou d'empêchement simultanés des directeurs, des chefs de service, des responsables d'Unités Territoriales d'Action Sociale et des chefs de missions qui empêchent l'exercice des délégations de signature mentionnées dans l'annexe, délégation sera conférée dans ces domaines aux autres directeurs, chefs de services, responsables d'Unités Territoriales d'Action Sociale et chefs de missions présents.

ARTICLE 3 Toutes dispositions antérieures à celles du présent arrêté relatives au même objet sont abrogées.

ARTICLE 4 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification.


ARTICLE 5 Madame la Directrice Générale des Services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr>, transmis à la Préfecture et au Chef du Service de Gestion Comptable de Lons-le-Saunier.

Fait à Lons-le-Saunier.

Signature de l'arrêté



POLE DES SOLIDARITES - DIRECTION DES TERRITOIRES
ANNEXE ARRETE_2022_DELEG_SIGN_PDS_UTAS

Envoyé en préfecture le 21/09/2022
Reçu en préfecture le 21/09/2022
Affiché le 21-09-2022 
ID : 039-223900010-20220921-ARR_2022_0963-AR

En italique: hors délégation UTAS

CODE	DOCUMENT	<i>Président</i>										
		<i>DCS</i>	<i>Directeur Général, Adjoint en charge du pôle des Solidarités</i> <i>Jean-Charles MARTEL</i>		<i>Directeur des Territoires</i> <i>Thierry JEANTET</i>		<i>Adjoint Directrice Enfance Famille</i> <i>Sylvie RYVERON</i>		<i>Directrice Enfance Famille</i> <i>Sylvie RYVERON</i>		<i>Chef de service Insertion Action Sociale</i> <i>Catherine ARBILLAT</i>	
		<i>Responsable UTAS</i> <i>Xavier SAGET, Annie MILLET,</i>		<i>Adjointe responsable UTAS</i> <i>Veronique MOREY</i>		<i>Chef mission ASE invest'pôle MECS</i> <i>Olivier LAGRANGE,</i>		<i>Cadre remplaçant</i> <i>Beatrice GENET,</i>		<i>Adjointe remplaçant</i> <i>Amélie CORDUANT</i>		
		<i>Chef mission ASE</i> <i>Claire LACHAMBRE,</i>		<i>Exécutif</i> <i>Stéphane BOURCEJOS, JOHARD,</i>		<i>Frederic SOMMET,</i>		<i>Laurence GARCIN,</i>		<i>Charlotte BOYALDI</i>		
		<i>cadre remplaçant</i> <i>Amélie CORDUANT</i>		<i>Adjointe-chef de mission ASE, UTAS</i> <i>DOLE</i>		<i>Investigateur FAIVREL</i>		<i>Chef mission IAS</i> <i>Laurence BEJANNIN, Stéphanie</i>		<i>PERNOT, Virginie CHAUTARD,</i>		
		<i>cadre remplaçant</i> <i>Amélie VITTOZ</i>		<i>Adjointe</i> <i>Amélie CORDUANT</i>		<i>Chef de mission IAS Dole</i> <i>Aurélie DELORME</i>						
C-4	RECOURS GRACIEUX/CONTENTIEUX											
C-4-1	Exercice de l'action publique (dépôt de main-courante,dépôt de plainte, ...) et documents afférents pour les Unités Territoriales		3	2					1			
C-4-2	Pouvoirs pour représentation Pdt devant juridictions ASE		5		4	3			2	1	1	
C-4-3	Pouvoirs pour représentation du Pdt devant les juridictions IAS		4				3		2		1	